



TFP

Technicien Expert Après-Vente Automobile

NIVEAU 5

EN ALTERNANCE

OÙ ?

- ☐ CHÂTEAUXROUX
- ☒ JOUÉ-LÈS-TOURS
- ☒ BLOIS
- ☐ ORLÉANS

OBJECTIFS

- Gérer la maintenance préventive et corrective de tous types de voiture
- Intervenir sur les systèmes électriques, électroniques, pneumatiques, hydrauliques, optiques et les équipements de haute technologie
- Analyser, comprendre et résoudre les problèmes posés par les systèmes électriques et à gestion électronique ainsi que par les systèmes d'injection et de dépollution
- Motorisation alternative

DÉROULÉ DE LA FORMATION

DURÉE

Formation de 15 mois minimum

RYTHME D'ALTERNANCE

L'alternance se compose de périodes en entreprise et de périodes sur le site de formation.

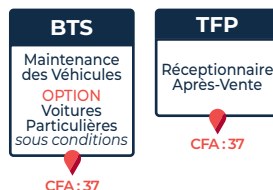
Consultez notre site internet pour plus d'informations !

PRÉREQUIS

- Être titulaire du Baccalauréat Professionnel Maintenance des Véhicules option A Voitures Particulières
- Autres diplômes : nous consulter

POURSUITES

FORMATION



EMPLOI

Technicien expert après-vente automobile

RÉPERTOIRE DES DIPLÔMES

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle
CS : Certificat de Spécialisation (anciennement Mention Complémentaire)
BP : Brevet Professionnel - **BTM** : Brevet Technique des Métiers
BMA : Brevet des Métiers d'Art - **BAC PRO** : Baccalauréat Professionnel
BM : Brevet de Maîtrise
CQP : Certificat de Qualification Professionnelle
TFP : Titre à Finalité Professionnelle

MODALITÉS D'ACCÈS

EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Formation prise en charge par l'OPCO et rémunérée par l'employeur réservée aux moins de 30 ans (sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap).

EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Formation prise en charge par l'OPCO, rémunérée par l'employeur et sans limite d'âge.

EN FORMATION CONTINUE

Sous statut stagiaire de la formation professionnelle pour les salariés et demandeurs d'emploi.
(tarifs et modalités : nous consulter).

DÉLAI D'ACCÈS

L'entrée en formation se fait lorsque le contrat et/ou la convention de formation sont signés par l'ensemble des parties, sous réserve de financement et place disponible.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- pré-inscription en ligne
- accompagnement à la recherche d'entreprise
- signature du contrat
- inscription définitive



ACCESSIBILITÉ TOUT PUBLIC

Nos établissements peuvent accueillir du public en situation de handicap.



CONTENU DE LA FORMATION

En accord avec le référentiel en vigueur

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Méthodologie de mesure, de contrôle et de diagnostic
- Diagnostic et interventions sur systèmes mécaniques
- Gestion moteurs essence, diesel et motorisation alternative
- Diagnostic et intervention sur trains roulants
- Climatisation régulée
- Transmission pilotée, suspension et direction pilotées
- Système de gestion de stabilité du véhicule
- Travail en environnement professionnel

ACTIVITÉS EN ENTREPRISE

- Assurer la maintenance des systèmes mécaniques
- Diagnostiquer des systèmes mécaniques
- Contrôler et remettre en état des systèmes d'injection et de dépollution essence/diesel
- Diagnostiquer des systèmes d'injection et de dépollution
- Diagnostiquer et remettre en état des systèmes à gestion électronique et/ou multiplexée
- Diagnostiquer et intervenir sur les systèmes de motorisation alternative
- Transmettre des savoir-faire et connaissances techniques
- Conseiller et assurer un appui technique auprès du client et du réceptionnaire

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel et en situation de travail dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'une convention de stage.

Méthodes pédagogiques innovantes et actives qui ont pour vocation à rendre l'apprenant acteur de sa formation : apports théoriques, enseignements pratiques (démonstration, observation et manipulation des alternants) et échanges sur la base de situations réelles vécues en entreprise.

Nos établissements bénéficient tous de plateaux techniques dédiés à la pratique professionnelle et sont équipés spécifiquement pour chaque métier.

SUIVI ET ÉVALUATION

Selon le règlement d'examen et le public, les évaluations se font au moyen de contrôles en cours de formation et/ou d'épreuves terminales ponctuelles.

RÉMUNÉRATION DES APPRENTIS

AVANT 18 ANS	18-20 ANS	21-25 ANS	26 ANS ET +
RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI LA 1^{re} ANNÉE			
27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI LA 2^e ANNÉE			
39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI LA 3^e ANNÉE			
55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

*Source : service-public.fr, sous réserve de modification.
En pourcentage du SMIC ou du salaire minimum conventionnel si existant.

LES AVANTAGES DE NOS SITES DE FORMATION

- FORMATION RÉMUNÉRÉE
- ALTERNANCE POSSIBLE
- RÉSEAU DE 4 CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
- PLUS DE 40 ANS D'EXISTENCE
- MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE
- NOMBREUX ESPACES DE VIE POUR LES ALTERNANTS
- HÉBERGEMENT AU PLUS PROCHE DES SITES
- ÉQUIPEMENTS PÉDAGOGIQUES RÉCENTS



CMA FORMATION

ALTERNANCE

SITE DE CHÂTEAUX
164 avenue John Kennedy
36000 Châteaoux
02 54 08 70 00
campus36@cma-cvl.fr
campusdesmetiers36.fr

SITE DE JOUÉ-LÈS-TOURS
5-7 rue Joseph Cugnot
37300 Joué-lès-Tours
02 47 78 47 00
campus37@cma-cvl.fr
campusdesmetiers37.fr

SITE DE BLOIS
27 rue André Bouille
41000 Blois
02 54 74 14 73
campus41@cma-cvl.fr
campusdesmetiers41.fr

SITE D'ORLÉANS
5 rue Charles Péguy
45000 Orléans
02 38 62 75 29
campus45@cma-cvl.fr
campusdesmetiers45.fr



Chambre
de **Métiers**
et de l' **Artisanat**
CENTRE-VAL DE LOIRE

